



#### Avenant

à la convention de partenariat relative à la création du 'Danang Institut international de technologie'

relatif à la formation de deuxième et troisième cycles ou 'Postuniversitaire' des étudiants de l'Université de Danang

# ENTRE L'UNIVERSITÉ COTE D'AZUR (FRANCE) ET L'UNIVERSITÉ DE DANANG (VIETNAM)

Vu le Décret n° 85-1124 du 21 octobre 1985 relatif à la coopération internationale des établissements publics d'enseignement supérieur relevant du Ministère français de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,

Vue la volonté partagée par les gouvernements vietnamiens et français de conforter le développement des collaborations entre les établissements des deux pays,

Vu l'accord-cadre de coopération signé le 22 avril 2016 et la convention de partenariait pour la création du «Danang Institut International de Technologie» signée le 18 mars 2017 par le Président de l'Université Côte d'Azur et le Président de l'Université de Danang,

Il est décidé ce qui suit d'un commun d'accord entre les soussignés :

l'Université Côte d'Azur, ayant son siège au 28, avenue Valrose, Grand Château, B.P. 2135, 06103 Nice Cedex, France et son Président Jean-Marc Gambaudo,

ci-après dénommée UCA

d'une part,

et

l'Université de Danang, ayant on siège au 41, LE DUAN, Danang, Vietnam, représentée par M. NGUYEN NGOC VU, Président ci-après dénommée UDN

d'autre part,





### Préambule

UDN en partenariat avec UCA et l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) a mis en place depuis le 5 mai 2018, un dispositif de recherche, d'innovation et de formation, dénommé DNIIT (Da-Nang Institut International de Technologie).

Le présent avenant, relatif à de la formation post-universitaire pour les étudiants diplômés de l'Université de Danang, complète la convention de partenariat pour la création du «Danang Institut International de Technologie», signée le 18 mars 2017 par le Président de l'Université Côte d'Azur et le Président de l'Université de Danang. Il vise à fixer le périmètre, les principes et les activités pédagogiques principales du DNIIT.

Aux fins de la présente convention, on entend par « formation post-universitaire », conformément à la terminologie utilisée au Vietnam, les cursus de formation délivrant des diplômes supérieurs au premier cycle des études universitaires françaises. Les formations post-universitaires au Vietnam correspondent donc aux diplômes de second et troisième cycles soit donc de master et doctorat en France.

## Article 1- Périmètre général

Étant une composante de l'UDN représentant UCA, DNIIT exerce un double rôle dans la gestion de formation postuniversitaire. DNIIT œuvre comme

- structure d'accueil des spécialités de Master, installées à l'UDN, dont les diplômes sont délivrés par UCA ou les double diplômes délivrés par les deux universités partenaires,
- structure de représentation des formations de UCA à l'UDN et dans la région.

## Article 2- Principes des activités pédagogiques

Les activités pédagogiques effectuées par DNIIT doivent suivre les trois principes suivants :

 Equilibre budgétaire : les recettes issues des activités pédagogiques de DNIIT doivent couvrir les coûts directs de ces activités;





- Vocation non lucrative: les activités pédagogiques développées par DNIIT sont dans le cadre de mission du service public pour le développement et le rayonnement des deux universités partenaires. La totalité des bénéfices réalisée sera réinvestie dans le développement des activités scientifiques et pédagogiques menées par le DNIIT;
- Non redondante: les activités mises en place à Danang doivent être complémentaires à l'offre de formations de UDN, permettant de renforcer l'attractivité des formations du site.

# Article 3 – Mission d'accueil des spécialités de Master internationales

DNIIT a pour mission l'accueil des spécialités de master :

- qui conduisent à la délivrance par UCA d'un diplôme accrédité par le Gouvernement français. La délocalisation de ces spécialités s'effectue selon les règles édictées par UCA et correspond généralement à la deuxième année du master;
- qui conduisent à la délivrance d'un double diplôme, par UCA et par UDN. La délocalisation de ces spécialités s'effectue selon les règles édictées par UCA et correspond généralement à la deuxième année du master.

Etant une structure d'accueil des spécialités de Master, DNIIT associe les départements de formations concernées de UCA et de UDN. DNIIT assure notamment les activités suivantes:

- L'organisation de la promotion des spécialités de Master concernées auprès des publics identifiés,
- L'organisation du recrutement et la participation à la gestion des étudiants tout au long de leur cursus,
- L'organisation des cours complémentaires éventuels en vue de l'harmonisation des niveaux scientifiques et de langues, exigés par les spécialités,
- La participation à la gestion d'un corps d'intervenants pédagogiques et l'organisation des missions d'enseignement des intervenants internationaux et nationaux conformément aux règlements de UCA et de UDN,





- L'organisation du déroulement des formations notamment la gestion des salles, des emplois du temps, des contrôles de connaissances et du jury de diplôme conformément aux règlements de UCA et de UDN,
- L'organisation de stages de courte durée à UCA ou à Danang pour les enseignants vietnamiens intervenant dans les spécialités de Master,
- L'organisation de l'évaluation de la qualité des formations selon la procédure définie par UCA pour la délivrance de ces diplômes et selon la procédure définie en commun par UCA et UDN pour les spécialités donnant lieu à un double diplômes.

# Article 4- Mission de représentation des formations de UCA

La mission de DNIIT de représentation des formations de UCA comprend 3 volets :

- Office d'information et de liaison des formations. Il s'agit de
  - O Diffuser, en coordination avec les responsables des spécialités de masters, les informations auprès des composantes concernées de UCA.
  - Organiser les campagnes de présentation et de promotion des possibilités de suivre une formation postuniversitaire à UCA.
  - O Aider à développer des projets de thèses en cotutelle ou codirection en diffusant les sujets de thèse auprès des écoles doctorales concernées et mettre en liaison les candidats et les enseignants codirecteurs de thèse potentiels,
  - Aider à la création de projets de formations entre les EUR et départements de formation de UCA et les instances concernées à UD.

## Espace des études

- o fournir un environnement de travail pour les doctorants en thèse en cotutelle ou en codirection,
- o organiser, avec les écoles doctorales concernées de UCA, des activités scientifiques et séminaires thématiques correspondant à leurs programmes pédagogiques,
- Organiser la mobilité des doctorants entre les deux universités,





Organiser des cours complémentaires scientifiques et linguistiques pour les candidats aux formations postuniversitaires à UCA.

### Office de recrutement

- Organiser le service d'aide à la préparation d'une convention de thèses en cotutelle/codirection ou du dossier de candidature en Master à UCA,
- Organiser avec les formations postuniversitaires concernées de UCA et avec Campus France, la sélection sur place des candidats : réception et examen du dossier, contrôle du niveau de langue, effectuer des enquêtes, saisie et suivi des dossiers de candidature,
- Organiser un service d'aide à l'inscription administrative et à la préparation du voyage pour les candidats sélectionnés.

## Article 5 - Validation et durée

Le présent avenant entrera en vigueur dès sa signature. Il complète la convention de partenariat pour la création du « Danang Institut International de Technologie » signée le 18 mars 2017 par le Président de l'Université Côte d'Azur et le Président de l'Université de Danang.

La présent avenant est valable aussi longtemps que la convention à laquelle il se rattache est en vigueur. Il pourra être renouvelé dans les mêmes conditions que l'accord-cadre.

La présente convention est signée en deux exemplaires originaux, chacun ayant la même valeur juridique.





Nice, le 29 Mars 2019

Pour l'Université Côte d'Azur

Le Préside la an-Marc GAMBAUDO

Président

Jean-Marc GAMBAUDO

Danang, le

Pour l'Université de Da Nang

Le Président

ĐẠI HẠC THÀ ĐÀ NĂNG

NGUYEN NGOC VU